

MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT DU L3 PAD

LICENCE, 3ÈME ANNÉE, PHYSIQUE À DISTANCE

Année universitaire 2021-2022

Table des matières

1	Coordonnées	1
2	Parcours	2
3	Plateforme Moodle	2
4	Devoirs à rendre	4
5	Travaux pratiques	5
6	Barèmes	6
7	Évaluations	7
8	Calendrier général	8
9	Plan du site de Jussieu	9
10	Liens utiles	10

1 Coordonnées

Secrétariat :

Christine Cachot - secrétariat L3 PAD - Couloir 23/33 – Etage 1 – Porte 112
Case courrier 208 – 4 Place Jussieu – 75252 Paris Cedex 05
email : pad@listes.upmc.fr

Enseignant responsable du L3 PAD :

Philippe Marcq - philippe.marcq@sorbonne-universite.fr

Directeur du département de la Licence de physique :

Nicolas Treps - nicolas.treps@sorbonne-universite.fr

Modalités de fonctionnement accessibles sur le [site de la licence de physique](#)
et sur la [plateforme MOODLE](#) (pour les étudiants inscrits).

Tous nos courriers électroniques sont envoyés à votre adresse Sorbonne Université
prenom.nom@etu.sorbonne-universite.fr

Il est donc indispensable de vous y rendre régulièrement ou de la rediriger vers votre messagerie.
Privilégiez votre adresse Sorbonne Université pour vos échanges avec l'équipe du L3PAD.

2 Parcours

Dans le cadre du système majeure-mineure proposé par la licence de physique à Sorbonne Université, le L3 PAD propose actuellement deux parcours. Vous pouvez associer à une majeure physique à distance :

- une complémentaire de physique pour un parcours **monodisciplinaire** de physique;
- la mineure de la licence de mécanique, pour un parcours **bidisciplinaire**;

Voici donc dans les détails la structure de ces deux parcours :

Parcours L3 PAD monodisciplinaire :

	Majeure			Complémentaire		
S5	Physique quantique 1 (LU3PY101) 6 ECTS	Optique et électromagnétisme (LU3PY121) 9 ECTS	Orientation et insertion professionnelle (LU3PYOIP) 3 ECTS	Physique expérimentale 3 (LU3PY215) 3 ECTS	Méthodes mathématiques S5 (LU3PY213) 3 ECTS	Physique des Milieux Continus (LU3PY214) 6 ECTS
S6	Physique quantique 2 (LU3PY111) 6 ECTS	Thermostatistique (LU3PY103) 6 ECTS	Projet numérique (LU3PY126) 6 ECTS	Anglais (LU3LVAN2) 3 ECTS	Stage (LU3PY205) ou Histoire de la mécanique (LU3PY206) 3 ECTS	Option 6 ECTS

Au second semestre (S6), les UE optionnelles proposées sont les suivantes :

- Mesures Physiques (LU3PY238);
- Astrophysique (LU3PY232);
- Océan, Atmosphère, et Énergies Renouvelables (LU3PY234, ci-dessous OAER);
- Mécanique analytique (LU3PY235).

L3 PAD majeure physique - mineure mécanique :

	Majeure			Mineure		
S5	Physique quantique 1 (LU3PY101) 6 ECTS	Optique et électromagnétisme (LU3PY121) 9 ECTS	Orientation et insertion professionnelle (LU3PYOIP) 3 ECTS	Bases de la mécanique des milieux continus (LU3ME004) 6 ECTS	Stabilité, équilibre et vibrations (LU3ME103) 6 ECTS	
S6	Physique quantique 2 (LU3PY111) 6 ECTS	Thermostatistique (LU3PY103) 6 ECTS	Projet numérique (LU3PY126) 6 ECTS	Anglais (LU3LVAN2) 3 ECTS	Acoustique (LU3ME105) 3 ECTS	Structures élastiques (LU3ME006) 6 ECTS

3 Plateforme Moodle

Vous devez vous rendre régulièrement sur la plateforme MOODLE de Sorbonne Université, qui sera notre plateforme de travail. Vous y trouverez toutes les informations indispensables au bon déroulement de votre formation : les supports de cours, la liste des enseignants, les forums de discussion, les calendriers... Pour vous connecter :

<https://moodle-sciences.upmc.fr/>

Attention! Seuls les étudiants inscrits administrativement et pédagogiquement peuvent se connecter à la partie privée. L'identifiant utilisateur (CAS) correspond à votre n° étudiant (n° de dossier), avec votre mot de passe (celui qui vous a été fourni lors de vos démarches d'inscription si vous ne l'avez pas modifié).

Une fois connectés, vous aurez accès à différents cours, correspondant aux UE auxquelles vous êtes inscrits, et à un cours « Site de vie du L3 PAD » dédié aux informations et activités communes à tous les étudiants (organisation générale, secrétariat, calendriers etc).

3.1. Les cours des différentes UE

3.1.1. Documents et ressources

Le cours d'une UE contient toutes les ressources de l'UE. Ces ressources comprennent généralement un poly de **cours**, une série d'exercices corrigés ou **autocorrectifs**, les énoncés des **devoirs** à rendre et, pour certaines UE, les énoncés de **TP**.

Les **autocorrectifs** sont l'équivalent des Travaux Dirigés. Ils sont composés de plusieurs séries d'exercices, chaque série se rapporte à une partie spécifique du cours. Une correction de chaque exercice y est détaillée.

Selon les UE, ces documents pourront être organisés de manière différente (dans l'ordre du déroulement du cours, ou selon les activités, etc.) et complétés par d'autres ressources si celles-ci sont disponibles (**vidéos, quiz, liens, annales, bibliographie**, etc.). Tous ces documents sont uniquement disponibles par téléchargement, l'envoi postal des documents papier n'étant désormais plus proposé par la formation.

3.1.2. Forum et messages

Chaque UE possède un forum dédié aux échanges entre étudiants et enseignants. Utilisez-le pour poser des questions à vos enseignants, pour toutes questions concernant le cours, les autocorrectifs, les devoirs, les Travaux Pratiques. Des échanges entre étudiants sont aussi encouragés. **Préférez ce système** pour poser vos questions sur le cours et les exercices, les autres étudiants pourront en profiter, voire proposer leurs solutions.

Votre espace Moodle dispose également d'une messagerie qui nous permet de vous contacter et qui vous permet d'envoyer des messages.

Sur votre compte, vérifiez que les «Préférences de notification» vous permettent bien de recevoir des notifications qui vous alerteront lorsque vous recevez un message email ou sur le forum. Les enseignants responsables du cours et des autocorrectifs/devoirs vous répondront le plus rapidement possible, en prenant soin de mettre tous les étudiants en copie si votre question les concerne et par souci d'équité.

3.1.3. Dépôt des devoirs

Pour chaque UE, vous aurez à rendre un certain nombre de devoirs à des dates fixées. Vous allez soumettre vos devoirs en ligne sur le site Moodle, et vous pourrez y trouver vos copies corrigées par vos enseignants. La section 4 de ce document vous donne davantage de détails sur la soumission des devoirs.

3.1.4. Notes

Vous pourrez consulter vos notes de devoirs, TP et examens sur la plateforme d'inscription IP à l'adresse : <https://etu.math.upmc.fr/distance/>. Ces notes seront saisies par les enseignants dès que possible.

3.2. Site de vie L3 PAD

Vous serez également inscrit dans le « Site de vie du L3 PAD », où vous pourrez trouver **tous les documents et annonces générales** concernant la formation dans son ensemble : inscriptions et planning de TP, planning d'examens, notifications diverses, modalités de fonctionnement, liens utiles etc. Vous y trouvez aussi un forum et une messagerie pour les sujets d'ordre général. Le site de vie sera en particulier votre lien privilégié avec le secrétariat et le responsable de la formation.

4 Devoirs à rendre

4.1. Calendrier

Pour chaque UE, vous aurez à rendre un certain nombre de devoirs à des dates fixées dans le tableau ci-dessous pour la physique :

LU3PY101	Physique quantique 1	Voir Moodle			
LU3PY121	Optique et électromagnétisme	18/10/21	15/11/21	29/11/21	13/12/21
LU3PY213	Méthodes mathématiques 3			15/11/21	13/12/21
LU3PY214	Physique des milieux continus		18/10/21	15/11/21	8/12/21

TABLEAU 1 – CALENDRIER DES DEVOIRS DU S5.

LU3PY111	Physique quantique 2	28/2/22	28/3/22	25/4/22	
LU3PY103	Thermostatistique	21/2/22	21/3/22	18/4/22	
LU3PYxxx	Option	28/2/22	28/3/22	25/4/22	
LU3PY206	Histoire de la mécanique	21/2/22	14/3/22	11/4/22	9/5/22

TABLEAU 2 – CALENDRIER DES DEVOIRS DU S6.

Ces dates sont pensées pour vous aider à organiser votre travail. Nous vous conseillons de **travailler régulièrement** et de **ne pas attendre les dates limites** pour réaliser vos devoirs. Les devoirs des UE sont le plus souvent numérotés de manière indépendante du calendrier ci-dessous : ne vous laissez pas induire en erreur en confondant le numéro de devoir avec la date de remise.

Délais de correction des copies	
Date limite de remise des devoirs par les étudiants	J
Mise en ligne des corrigés par les enseignants sur Moodle	J+5
Mise en ligne des copies corrigées	J+10

4.2. Méthode de soumission des devoirs

La soumission des devoirs devra se faire uniquement via Moodle, selon les modalités précisées sur la plateforme (« remise de devoir »).


Vous devez déposer un seul fichier, au format pdf uniquement, en utilisant le nom :


codeUE_DMnumero_nom_prenom.pdf.


Vous pourrez utiliser un traitement de texte pour rédiger votre devoir ou bien scanner votre copie manuscrite. Dans ce cas, veillez à la qualité de votre scan : les copies illisibles ne pourront pas être corrigées¹. Des pages séparées sous forme de multiples fichiers pdf ne seront pas non plus acceptées.

Des nouvelles remises d'un même devoir seront autorisées jusqu'à la date de remise (mais pas après).

1. Si vous avez des difficultés pour produire un scan lisible de vos documents, n'hésitez pas à nous demander conseil.

 Votre nom, le code de l'UE et le numéro du devoir doivent clairement apparaître sur la première page de tout document remis.

 Dans tous les cas, vos devoirs doivent être envoyés au plus tard à la date limite. *Aucun retard ne sera accepté. Les devoirs qui arrivent en retard ne seront pas corrigés, quel que soit le motif du retard.*

 Les devoirs sont un travail individuel. Les échanges entre étudiants, le travail partagé sont encouragés, mais la rédaction d'un devoir doit passer par un moment de réappropriation et restitution personnelles. Deux copies quasi-identiques sont passibles d'être sanctionnées par une note divisée par deux. Pensez que les enseignants n'ont que vos copies pour juger du sérieux de votre travail!

Une fois la date limite passée, les enseignants mettront en ligne sur Moodle un corrigé détaillé² du devoir et corrigera ensuite l'ensemble des copies. Les notes seront affichées sur Moodle et les copies corrigées seront ensuite renvoyées aux étudiants.

Aucun autre mode d'envoi ne sera accepté.

5 Travaux pratiques

Les séances de Travaux Pratiques se déroulent sur le campus de Jussieu et sont réparties de la manière suivante.

5.1. Calendrier des TP

Au premier semestre (S5), les TP concernent les UE suivantes :

- Optique et Electromagnétisme (LU3PY121), 4 TP entre le 2 et le 5 novembre 2021 ;
- Physique Expérimentale 3 (LU3PY215), TP entre le 10 et le 14 janvier 2022.

Au second semestre (S6), les TP auront lieu la semaine du 16 mai 2022 et concernent les UE optionnelles :

- Mesures Physiques (LU3PY238) ;
- Astrophysique (LU3PY232) ;
- Océan, Atmosphère, et Énergies Renouvelables (LU3PY234) ;

Des TP numériques de format hybride, c'est à dire réalisables soit sur le campus soit à distance, seront également proposés dans l'UE de Projet Numérique en début du S6.

La durée d'un TP est de 4 heures.

Les brochures présentant les TP seront mises en ligne sur Moodle, dans les sites des UE.

5.2. Inscriptions aux semaines de TP

Pour chaque session de Travaux Pratiques, une annonce sera postée sur Moodle un mois auparavant pour démarrer les **inscriptions aux TP**. Dès la parution de cette annonce, vous devrez **vous inscrire aux TP**.

 L'inscription aux Travaux Pratiques est obligatoire!

5.3. Absence aux TP et report de notes

 **Les séances de Travaux Pratiques sont obligatoires :**
l'absence aux TP d'une UE entraîne **l'interdiction de participer à l'examen final (0 à l'UE)**.

Si vous obtenez une note **supérieure à 12/20** à la moyenne des TP d'une UE, cette note sera conservée l'année suivante, et vous pourrez être dispensé de séances de Travaux Pratiques (sauf si vous demandez à refaire les TP, auquel cas la nouvelle note remplacera l'ancienne).

2. La mise en ligne du corrigé est la norme, mais des exceptions peuvent exister pour certaines UE : les équipes enseignantes restent libres de décider si la mise à disposition d'un corrigé est ou n'est pas compatible avec leur approche pédagogique.

Code	Intitulé	ECTS	Responsables	Écrit	CC	TP	Oral
LU3PY101	Physique Quantique 1	6	Thibaut Jacqmin	40	40 ¹		20 ²
LU3PY121	Optique et Electromagnétisme	9	Aline Brunet-Bruneau	50	20	30	
LU3PYOIP	OIP	3	Valentina Parigi	50	20		30
LU3PY213	Méthodes Mathématiques	3	Grégory Cabailh	70	30		
LU3PY214	Physique des Milieux Continus	6	Jean-Christophe Raut	70	30		
LU3PY215	Physique Expérimentale 3	3	Christophe Prigent		30	30	40
LU3PY103	Thermostatistique	6	Éric Brunet	60	30		10 ³
LU3PY111	Physique Quantique 2	6	Matthieu Tissier	70	30		
LU3PY205	Stage	3	Nicolas Rodriguez				
LU3PY206	Histoire de la Mécanique	3	Maria Barbi	40	60		
LU3PY126	Projet Numérique	6	Dirk Stratmann	30 ⁴	10	30	30
LU3PY232	Astrophysique	6	Pierre Guillard	50	25	25	
LU3PY234	OAER	6	Florent Brient	50	20	30	
LU3PY235	Mécanique Analytique	6	Thierry Hocquet	70	30		
LU3PY238	Mesures Physiques	6	Simon Huppert	60	20	20	
LU3LVNA2	Anglais	3	Magdalena Zopf	60	40		

TABLEAU 3 – BARÈMES.

6 Barèmes

La note finale qui vous sera attribuée à une UE sera calculée à partir de la note de contrôle continu (moyenne des devoirs), de la note de TP (moyenne des TP) et de la note d'examen, selon les coefficients du tableau 3.

Les notes des épreuves initiales faisant l'objet de l'évaluation seconde chance sont indiquées en rouge.

Nous renvoyons au site des UEs sur Moodle pour la mineure de Mécanique.

Précisions :

1. En cas d'absence au CC, la note d'écrit compte pour 80.
2. Il s'agit de la note des résolutions de problèmes.
3. Il s'agit d'un quizz.
4. Il s'agit de la note du rapport de projet.

7 Évaluations

7.1. Calendrier des évaluations

Le calendrier définitif des évaluations sera donné le plus rapidement possible pour que vous puissiez vous organiser, mais il nous est impossible de fournir un calendrier définitif dès la rentrée.

Ce calendrier suivra en tous cas le calendrier général de Sorbonne Université, qui prévoit les périodes suivantes :

- Évaluations finales du S5 : du 3 au 8 janvier 2022
- Évaluations finales du S6 : du 9 au 16 mai 2022
- Évaluations de seconde chance du S5 : du 13 au 18 juin 2022
- Évaluations de seconde chance du S6 : du 20 au 25 juin 2022

(voir aussi le calendrier général plus loin).

7.2. Présence aux évaluations

Les évaluations se déroulent à **Sorbonne Université, sur le site Jussieu**, aux dates indiquées. Il est possible que des examens surveillés à distance (via ordinateur et smartphone) puissent être proposés : nous vous tiendrons au courant.

7.3. Règles de compensation semestrielle ou annuelle

Selon les règles en vigueur, un semestre pour lequel la moyenne générale sur le semestre est supérieure à 50/100, peut être acquis par compensation semestrielle même si certaines UE ne sont pas validées. Il est nécessaire d'avoir un contrat complet à 30 ECTS sur une même période. Une compensation annuelle entre deux semestres complets de même niveau (S5 et S6) permet également d'obtenir par compensation un semestre non validé si la moyenne générale sur l'année est supérieure à 50/100. Seules les UE non validées en 1ère session peuvent être repassées en 2nde session.

À l'issue du jury de première session les résultats vous seront communiqués. En fonction de votre résultat, vous pouvez devoir ou vouloir suivre différentes marches :

1. Étudiants ADMIS : vous n'avez rien à entreprendre.
2. Étudiants NON-ADMIS : vous vous présentez à la session de seconde chance pour toutes les UE non validées.
3. Étudiants COMPENSES SEMESTRIELS et/ou COMPENSES ANNUELS : vous avez deux choix possibles :
 - a) ACCEPTATION SIMPLE de la compensation semestrielle et/ou annuelle.
 - b) REFUS de COMPENSATION SEMESTRIELLE et/ou ANNUELLE : vous devenez «NON ADMIS » et devez repasser toutes les UE non validées (*cf.* Seconde chance ci-dessous).
ATTENTION : Dans le cas 3b, vous devrez remplir un document et le renvoyer daté et signé au secrétariat avant la date qui vous sera indiquée.

7.4. Seconde chance

À l'issue de la seconde chance, les notes des épreuves initiales qui n'ont pas fait l'objet de cette seconde chance sont conservées (par ex la note de TP). Les notes des épreuves initiales qui ont fait l'objet de cette seconde chance sont remplacées par la note de la seconde chance lorsque cette note est supérieure, en tenant compte des coefficients respectifs, et sinon elles sont conservées. La moyenne est alors recalculée, le semestre peut être validé, compensé ou pas validé, selon les nouveaux résultats. Il n'est donc pas obligatoire de passer les épreuves de seconde chance dans toutes les UE non acquises du semestre, seulement celles

pour lesquelles vous souhaitez améliorer votre note. La fraction et le coefficient de la note concernée par la seconde chance sont précisés sur les sites Moodle de chaque UE. En cas de non présence à la seconde chance, les résultats de l'évaluation initiale sont conservés.

8 Calendrier général



CALENDRIER FACULTAIRE SCIENCES ET INGÉNIERIE 2021-2022

(hors école interne Polytech Sorbonne)

Vote en conseil Facultaire le 15 avril 2021
Vote par la CFVU de Sorbonne Université le 6 mai 2021

Rentrée universitaire : le 1er septembre 2021

1^{er} semestre : du 1er septembre 2021 au 15 janvier 2022

2nd semestre : du 17 janvier 2022 au 25 juin 2022

Fin d'année universitaire : le 30 septembre 2022 (cursus Licence et Master 1) ou le 15 décembre 2022 (cursus Master 2)

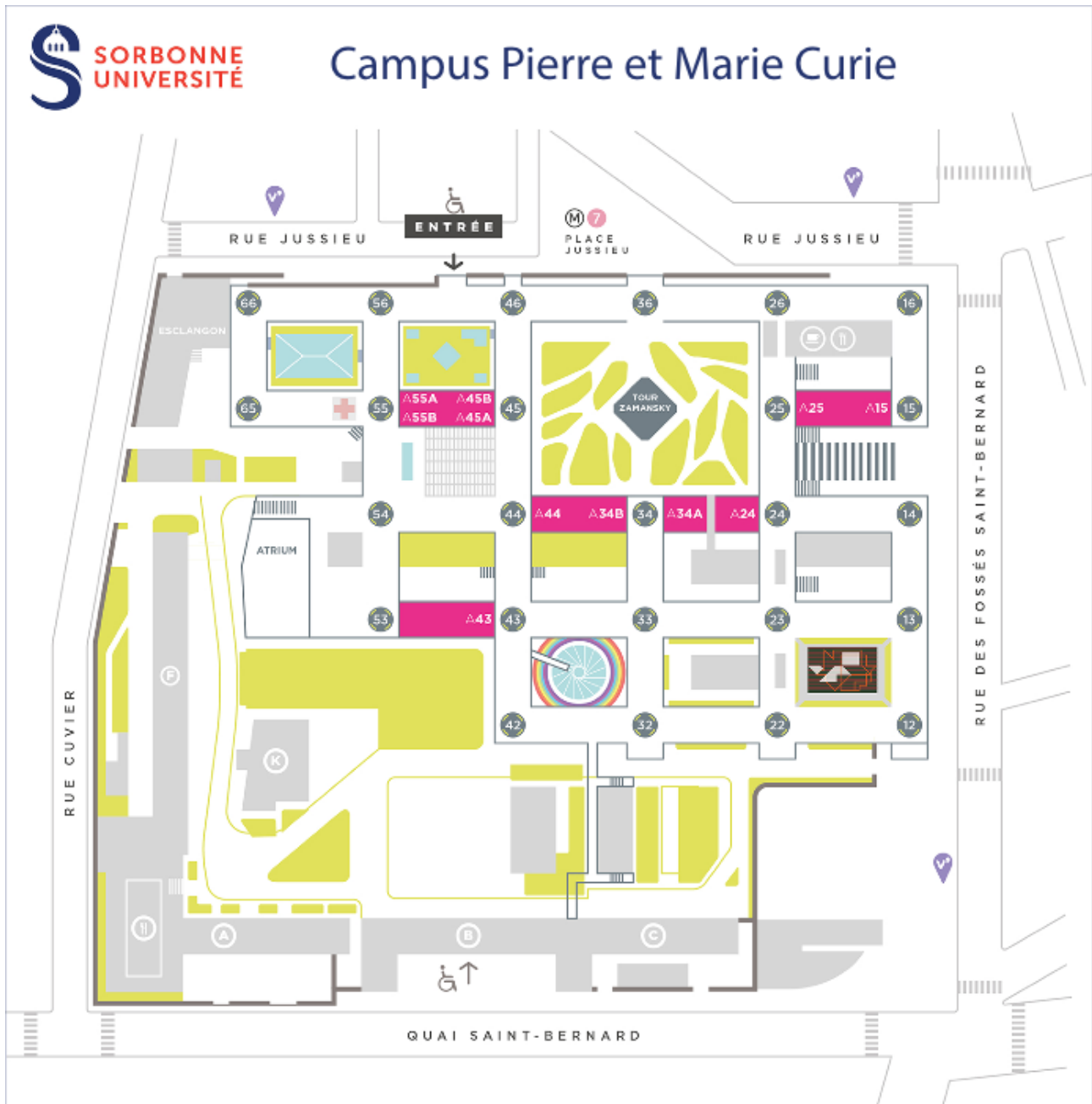
2021				2022								
septembre 2021	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre 2022
1 M	1 V	1 L	1 M	1 S	1 M	1 M	1 V	1 D	1 M	1 V	1 L	1 J
2 J	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M	2 M	2 S	2 L	2 J	2 S	2 M	2 V
3 V	3 D	3 M	3 V	3 L	3 J	3 J	3 D	3 M	3 V	3 D	3 M	3 S
4 S	4 L	4 J	4 S	4 M	4 V	4 V	4 L	4 M	4 S	4 L	4 J	4 D
5 D	5 M	5 V	5 D	5 M	5 S	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M	5 V	5 L
6 L	6 M	6 S	6 L	6 J	6 D	6 D	6 M	6 V	6 L	6 M	6 S	6 M
7 M	7 J	7 D	7 M	7 V	7 L	7 L	7 J	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M
8 M	8 V	8 L	8 M	8 S	8 M	8 M	8 V	8 D	8 M	8 V	8 L	8 J
9 J	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M	9 M	9 S	9 L	9 J	9 S	9 M	9 V
10 V	10 D	10 M	10 V	10 L	10 J	10 J	10 D	10 M	10 V	10 D	10 M	10 S
11 S	11 L	11 J	11 S	11 M	11 V	11 V	11 L	11 M	11 S	11 L	11 J	11 D
12 D	12 M	12 V	12 D	12 M	12 S	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M	12 V	12 L
13 L	13 M	13 S	13 L	13 J	13 D	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M	13 S	13 M
14 M	14 J	14 D	14 M	14 V	14 L	14 L	14 J	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M
15 M	15 V	15 L	15 M	15 S	15 M	15 M	15 V	15 D	15 M	15 V	15 L	15 J
16 J	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M	16 M	16 S	16 L	16 J	16 S	16 M	16 V
17 V	17 D	17 M	17 V	17 L	17 J	17 J	17 D	17 M	17 V	17 D	17 M	17 S
18 S	18 L	18 J	18 S	18 M	18 V	18 V	18 L	18 M	18 S	18 L	18 J	18 D
19 D	19 M	19 V	19 D	19 M	19 S	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M	19 V	19 L
20 L	20 M	20 S	20 L	20 J	20 D	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M	20 S	20 M
21 M	21 J	21 D	21 M	21 V	21 L	21 L	21 J	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M
22 M	22 V	22 L	22 M	22 S	22 M	22 M	22 V	22 D	22 M	22 V	22 L	22 J
23 J	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M	23 M	23 S	23 L	23 J	23 S	23 M	23 V
24 V	24 D	24 M	24 V	24 L	24 J	24 J	24 D	24 M	24 V	24 D	24 M	24 S
25 S	25 L	25 J	25 S	25 M	25 V	25 V	25 L	25 M	25 S	25 L	25 J	25 D
26 D	26 M	26 V	26 D	26 M	26 S	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M	26 V	26 L
27 L	27 M	27 S	27 L	27 J	27 D	27 D	27 M	27 V	27 L	27 L	27 S	27 M
28 M	28 J	28 D	28 M	28 V	28 L	28 L	28 J	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M
29 M	29 V	29 L	29 M	29 S	29 M	29 M	29 V	29 D	29 M	29 V	29 L	29 J
30 J	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M	30 M	30 S	30 L	30 J	30 S	30 M	30 V
	31 D		31 V	31 L		31 J		31 M		31 D	31 M	

- Période d'activité pédagogique 1
- Période d'activité pédagogique 2
- Exams 2de chance 1ère période
- Dimanches et jours fériés
- Arrêt des enseignements
- Vacances universitaires
- Exams 2de chance 2ème période

Epreuves de cohorte, 1er semestre, préférentiellement : la semaine du 3 janvier 2022 pour L1 et L3, et la semaine du 10 janvier 2022 pour L2

Epreuves de cohorte, 2nd semestre, préférentiellement : la semaine du 9 mai et le 16 mai 2022 pour L1 et L3, la semaine du 16 mai et le 23 mai 2022 pour L2

9 Plan du site de Jussieu



10 Liens utiles

- Site web de Sorbonne Université : <http://www.sorbonne-universite.fr>
- Site web de la licence de physique : <http://licence.physique.sorbonne-universite.fr/>
- Site web de l'EAD : <http://www.telescience.upmc.fr/>
- Intranet étudiant : <https://ent.sorbonne-universite.fr/sciences-etudiants/fr/index.html>

où vous trouverez notamment des informations sur :

- les bourses et aides sociales :
<https://sciences.sorbonne-universite.fr/vie-de-campus-sciences/accueil-et-aides-sociales/bourses-et-aides-sociales>
- le Service Handicap Santé Etudiant (SHSE) :
<https://sciences.sorbonne-universite.fr/vie-de-campus-sciences/handicap>
- la médecine préventive :
<https://santetudiant.com>
- les dispositifs d'aide Covid-19 :
<https://www.sorbonne-universite.fr/offre-de-formation/vie-etudiante/covid-19-bourses-aides-et-dispositifs>